

Problématique (extraits)

Le texte du 11 juillet 2006 affiche de grandes et nombreuses ambitions pour le socle commun des compétences et connaissances. En résumé, il détermine « ce que nul n'est censé ignorer en fin de scolarité obligatoire sous peine de se trouver marginalisé » et il engage la responsabilité de notre système éducatif : « l'École doit offrir à chacun les moyens de développer toutes ses facultés ». Ces ambitions doivent être replacées dans le contexte international. La majorité des pays riches tente de définir un ensemble de références destinées à cadrer les politiques éducatives. Si le vocabulaire diffère (compétences de base, compétences clés, aptitudes, capacités, standards ou normes), il existe malgré tout une tendance générale à moins s'attacher à définir des contenus de connaissance qu'à préciser les compétences.

Plutôt destiné à fournir des références pour l'évaluation des individus, le socle commun français soulève de nombreuses questions aussi bien à propos des compétences elles-mêmes, des multiples intentions affichées, qu'en raison d'une certaine ambiguïté dans la mesure où il est à la fois une base et un idéal pour la citoyenneté.

Concernant la mise en œuvre et les pratiques pédagogiques, le texte prend acte de ce que les enseignants s'écartent assez fortement des programmes. Le socle est-il, dans sa forme actuelle, l'instrument plus propre à réduire les écarts ? La définition de niveaux intermédiaires et de niveaux d'exigence n'est-elle pas indispensable pour rendre le socle plus opératoire ? L'idée même de socle est-elle adaptée, dans la mesure où elle conforte des représentations cumulatives du savoir ? Ne vaudrait-il pas mieux entrer dans une logique de compétences clés et d'évaluations formatives voire formatrices ?

Le décret situe clairement le socle commun dans une tradition républicaine dont le projet est d'élever le niveau culturel de tous mais l'histoire a montré que la référence aux valeurs républicaines ne protège pas contre les inégalités sociales. Que deviendront les jeunes qui ne maîtriseront pas les « compétences indispensables » en fin de scolarité obligatoire ? Des conditions d'évaluation uniformes peuvent-elles garantir l'égalité des chances ? Le socle peut-il exprimer la variété des cultures ou impose-t-il un nouvel arbitraire culturel ?

En partenariat avec le CRDP d'Amiens

XXIV^e colloque national

28, 29 et 30 Mars 2008

Amiens

SOCLE COMMUN : PEUT MIEUX FAIRE ?

Fiche d'inscription à retourner pour le 7 MARS 2008

à

Sophie LABRE – Education et Devenir
31 boulevard de l'Assaut
60000 BEAUVAIS
sophie.labre@ac-amiens.fr

IDENTITE

Nom.....Prénom.....
 Adresse.....
 Code postal.....Ville.....
 Tél Email.....
 Fonction.....Etablissement.....

 Académie.....

INSCRIPTION

- Colloque complet (actes compris) 60€
- Colloque complet (actes compris)
- Personnels stagiaires* 40€
- Colloque complet (actes compris)
- Etudiants* 25€
- Ou**
- Conférence du vendredi 10€
- Conférences du samedi 15€
- Conférence du dimanche 10€

Inscriptions aux thèmes de réflexion

Ateliers	Choix 1	Choix 2
Socle commun et autonomie de l'établissement.		
Socle commun et formation des personnels.		
Evaluation de l'élève et parcours individuel.		
Socle commun et Interdisciplinarité.		
Quel avenir pour la classe avec le socle commun ?		
Lecture comparée des textes de référence et de loi.		
Quelles alternatives au socle commun ?		

REPAS

- Forfait 3 repas(samediX2, dimanche) 55€
- OU**
- Repas du samedi midi 12€
- Repas du dimanche midi 15€
- Repas festif du samedi soir 30€

HEBERGEMENT

Hôtellerie : réservation par vos soins (Liste des hôtels et plan sur le site)

TRANSPORT


Accueil prévu vendredi de 13h30 à 14h30 à la gare d'Amiens.

Heure d'arrivée du train : En provenance de :

VISITE

- Visite de la ville d'Amiens le vendredi soir

Coût total : €

Retour de la fiche : pour le **7 MARS 2008** 

accompagnée d'un chèque du montant de votre participation (repas, colloque ou conférence) à l'ordre d'Education et Devenir.

Adresse : Sophie LABRE –Education et Devenir
 31 boulevard de l'Assaut
 60000 BEAUVAIS
 sophie.labre@ac-amiens.fr

E & D

<http://education.devenir.free.fr>

Président : Yves ROLLIN - 30 rue du Rhône 13008 MARSEILLE
 Tel : 04 91 13 39 02 - yrollin@yahoo.fr

Secrétaire Générale : Martine LECOMTE - Collège Jules Verne - rue de Fontenelle
 76250 DEVILLE LES ROUEN

Trésorier : J. François DELPORTE - Collège Jean Zay, 1 rue du 11 novembre 76770 LE HOULME